



# « CARNAVAL »

## MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

45<sup>ème</sup> défilé costumé, organisé par la Municipalité,  
pour les enfants de **3 à 9 ans**

- 15H - Départ du défilé à la Maison de l'Enfance
- 15H45 - Arrivée au Centre de Rééducation
- Distribution du goûter

**LES PARENTS DEVRONT REPRENDRE LEUR(S) ENFANT(S)**  
*Avant 16 H au Centre de Rééducation*

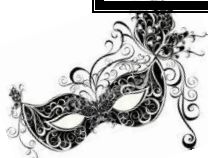
Si votre enfant désire participer à cette manifestation, vous voudrez bien retourner le bon de participation ci-joint à la Mairie pour le : **Vendredi 13 février dernier délai.**

**TOUTE INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE**  
**POUR L'ORGANISATION DU GOUTER ET DE**  
**L'ENCADREMENT**



### BULLETIN INSCRIPTION CARNAVAL du MERCREDI 18 FÉVRIER 2026

à retourner à la Mairie pour le **Vendredi 13 février 2026 dernier délai**  
3 rue des Etangs – 22210 PLEMET



NOM..... PRENOM .....

ADRESSE .....

COORDONNEES TELEPHONIQUES : .....

Les informations recueillies dans ce formulaire avec votre consentement font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par les services administratifs de la commune de Plémet aux fins de l'organisation du carnaval. Ces informations seront conservées pendant une durée de 1 mois à compter de la fin de l'évènement.

Les destinataires de ces données sont : les services administratifs de la commune de Plémet.

La commune de Plémet pourra également être amenée à communiquer les données à caractère personnel aux autorités compétentes, le cas échéant, afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires.

Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, de limitation, au traitement des données. Vous pouvez retirer votre consentement au traitement à tout moment. Vous pouvez exercer ces droits auprès de Mme le maire par courrier postal à cette adresse : 3 rue des Etangs – 22210 Plémet ou par courriel : [accueil@plemet.fr](mailto:accueil@plemet.fr). Le délégué à la protection des données de la commune est joignable à l'adresse suivante : [cil@cdg22.fr](mailto:cil@cdg22.fr). Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL.